

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU

COMMUNE DE MENGANG

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND
LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

NYONG-ET-MFOUMOU DIVISION

MENGANG COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

TENDER'S BOARDS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°007/CMG/CIPM/2026 DU 29/05/2026 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 DANS LA COMMUNE DE MENGANG

1. Objet de la demande

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2026, le Maire de la Commune de Mengang, **Maître d'Ouvrage**, lance un Appel d'offres pour la **Construction d'un bloc de six (06) LOGEMENTS DE TYPE T2** dans la commune de Mengang.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- La plomberie et le revêtement ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- VRD et aménagement extérieur.

3. Delai d'exécution

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **Six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un (01) lot unique :

5. Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatre-vingt-dix-huit-millions six quarante-deux mille quatre cent huit (98 642 408) Francs CFA.**

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics. Par le présent Avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le **Budget Communal, Exercice 2026.**

8. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-quatre **(986 424) Francs CFA soumissionné** et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de Monsieur Maire de Mengang, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Mengang, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Mengang, la quittance devra avoir le numéro de l'avis d'appel d'offre. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse Complète : **Boîte Postale, Téléphone, Fax, Email.**

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (**Volume 1**) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (**Volume 2**) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (**Volume 3**).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six **(06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Mengang au plus tard le **25/06.2026**, à **12 Heures** précises et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

N°007/CMG/CIPM/2026 DU .29 /05/2026 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) LOGEMENTS DE TYPE T2 DANS LA COMMUNE DE MENGANG

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-quatre (986 424) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres Timbrée avec le récépissé de la CDEC. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 141 alinéas 1 et 2 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Également, les chèques certifiés et les chèques banques et les hypothèques légales sont admis à la place de la caution de soumission.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres, délivrée par un établissement financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

14. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres technique et financière aura lieu le 25/06/2026 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Mengang dans la salle des Actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

15.1 principaux critères éliminatoires

15.1.1 Pièces Administratives

- ✓ Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme du dossier administratif (*à l'exception de la caution de soumission*) ;
- ✓ L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- ✓ Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

NB: ladite caution de soumission n'est pas remise séance tenante.

15.1.2 Offre technique

- a) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes, annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- b) Fausse déclaration, document falsifié ;
- c) Dossier technique incomplet (absence de la rubrique méthodologie d'exécution des travaux et planning) ;
- d) Délai d'exécution des travaux supérieur à celui du DAO ;
- e) Non satisfaction, au moins de 70% des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

- f) Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du BPU, du DQE ou du SDP) ;
- g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;
- h) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur les principaux critères ci-après :

- Expérience du personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution ;
- Les références de l'entreprise.

16. Attribution du marché

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont l'offre sera jugée conforme, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mengang ; Tél :

Mengang, 29/05/2016



Le Maire

M. Gabriel Biennvenu
Maire de la Commune de Mengang

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- ARMP
- Maire de la Commune de Mengang ;
- Président CPM
- Affichage -chrono (pour information/publication)